



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 85931

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc soulignant l'intérêt et l'importance du rapport parlementaire d'information « Les Universités au xxi^e siècle : pour une nouvelle Europe des Lumières », (novembre 2004), prolongeant le processus européen d'harmonisation des diplômes, déterminé à la Sorbonne le 25 mai 1998, afin que l'Europe puisse s'imposer face à l'attractivité croissante des universités américaines avec, notamment, la mise en oeuvre du système LMD (licence, master et doctorat) qui concerne en France les trois quarts des universités et s'étend désormais aux grandes écoles, demande à M. le Premier ministre la suite susceptible d'être réservée à la proposition tendant à reconstituer un ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et des nouvelles technologies. - Question transmise à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu interroger la ministre déléguée aux affaires européennes sur le rapport parlementaire d'information sur l'enseignement supérieur en Europe et ses propositions. Ce rapport contient douze propositions visant à concilier la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur avec le développement de pôles de compétence reconnus au niveau mondial, dont la majorité s'adresse au système national d'enseignement. Parmi celles-ci figure la proposition de constituer un ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et des nouvelles technologies, qui serait indépendant du ministère de l'éducation nationale. Cette question relève de l'organisation gouvernementale de chaque pays. L'exemple des Länder cité dans le rapport montre en effet la diversité d'approches organisationnelles possibles. Si le rapport met en exergue les arguments en faveur d'un traitement spécifique de la recherche et de l'enseignement supérieur, d'autres éléments soulignent la grande proximité de problématiques entre l'enseignement supérieur et la recherche et des liaisons fortes entre l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85931

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2006, page 1406

Réponse publiée le : 20 juin 2006, page 6450